



Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

LE ROUAGE - VOLUME 5 NUMÉRO 2 - MAI 2006

MOT DE L'EXÉCUTIF

Bonjour à toutes et à tous,

Question de faire une rétrospective de nos activités et de relater les événements marquants depuis notre entrée en fonction, nous vous proposons, dans les lignes qui suivent, un bref bilan de mi-mandat vu par l'exécutif.

D'abord, en réponse au mandat confié par le gouvernement sur l'accessibilité aux études postsecondaires (ÉPS), le Conseil a publié son avis *L'accessibilité : c'est de valeur! Contrer les obstacles aux études postsecondaires*. La réflexion du Conseil sur cette délicate question nous a amené à proposer un plan global qui assurerait que nul étudiant qui en a la capacité ne serait privé d'accéder aux ÉPS pour des raisons culturelles, scolaires, géographiques ou financières. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de consulter cet avis, nous vous invitons à le faire afin de mieux connaître les défis que pose l'accessibilité aux ÉPS.

Outre l'éducation, les préoccupations du CPJ touchent plusieurs domaines qui interpellent, de près ou de loin, la jeunesse québécoise. Depuis une année et demie, le Conseil a publié cinq mémoires dans le cadre de différentes consultations. Le premier portait sur le Plan de développement durable, le deuxième sur la Stratégie d'action jeunesse *Un suivi et des actions s'imposent!*, le troisième sur la Loi électorale *La démocratie, c'est aussi les jeunes!*, le quatrième faisait référence au projet de loi n° 125 sur la modification de la Loi sur la protection de la jeunesse *Au-delà de la loi... une pratique*, et finalement notre plus récent mémoire, *Les limites d'une garantie...*, a été transmis dernièrement dans le cadre de la consultation publique pour réagir au document du ministre de la santé intitulé *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité*. Toutes ces publications sont le résultat de nombreuses réflexions et de multiples échanges entre les membres du Conseil et également du travail exceptionnel de l'équipe permanente du CPJ.

Plusieurs d'entre vous le savez, la citoyenneté, c'est le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques. On peut ainsi considérer la participation citoyenne comme une forme active de la citoyenneté, la mise en application des droits relatifs à la citoyenneté. Pour donner suite à notre rapport de recherche intitulé *ReMIXer la CITÉ* et au forum de discussion sur la participation citoyenne des jeunes des minorités visibles et culturelles réalisés en 2004, nous avons produit un avis *Jeunes : citoyens à part...ENTIÈRE!*. Le Conseil souhaite, par cet avis, donner le goût et les moyens de la participation citoyenne au plus grand nombre de jeunes possible.

Le Conseil organise et participe à divers types d'événements. Nous avons d'ailleurs initié et organisé, en collaboration avec de précieux partenaires, l'événement *MISSION : DURABLE* (voir p. 3).

Fébrilement, nous l'attendions tous... le 29 mars dernier, nous avons pu assister au lancement de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. L'investissement de 110 millions de dollars est salué par le CPJ qui souhaite que les mesures mises de l'avant aident les jeunes du Québec.

DANS CE NUMÉRO :

Le premier ministre présent à une séance du Conseil.....	p. 2
MISSION : DURABLE	p. 3
Au-delà de la loi... une pratique	p. 4
Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.....	p. 5
En bref... ..	p. 6
Trans'Actions étudiantes et Réseau Interférences	p. 7
Chantiers jeunesse.....	p. 8
Université d'été francophone en Roumanie et CIJEF	p. 9
Événements à venir	p. 10

MOT DE L'EXÉCUTIF (SUITE ET FIN)

Finalement, en plus de l'actualité et des événements auxquels nous participons, nous menons de front les quatre recherches du Plan d'action 2004-2007, à savoir : les réalités liées au désir d'enfants chez les jeunes familles, à la violence associée l'homophobie dans les écoles, au surplus de poids chez les jeunes ainsi qu'à la santé psychologique des jeunes travailleurs. L'évolution de ces recherches sera portée à votre attention dans les prochains numéros du Rouage.

En tant que présidente et vice-présidente du Conseil, nous continuons à participer à des activités de relations publiques, à des forums, à des colloques ou encore à divers comités de travail ou de réflexion. Nous sommes fières des résultats de nos travaux et entendons poursuivre notre mandat avec le même dynamisme et la même rigueur qui nous animent depuis notre arrivée.

Heureux printemps et bonne lecture!

Sophie Paquet, Présidente
Hélène Dumais, Vice-présidente

LE PREMIER MINISTRE PRÉSENT À UNE SÉANCE OFFICIELLE DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE!

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse ont eu l'honneur d'accueillir, lors de leur 141^e séance officielle, le premier ministre et ministre responsable des dossiers jeunesse, monsieur Jean Charest. Pendant près de deux heures, monsieur Charest a échangé et a discuté avec les membres du Conseil sur les enjeux de la jeunesse québécoise et sur les dossiers à l'étude au CPJ. Sa générosité, sa grande disponibilité ainsi que l'intérêt porté aux travaux du Conseil ont été appréciés par les membres présents lors de cette séance qui s'est tenue à l'Auberge Godefroy de Bécancour, en Mauricie.



De gauche à droite :
Julie Beauvilliers, Cindy Allaire, Élyse Lachance, Vincent Gaudreau, Sophie Paquet, Jean Charest, Frédéric Hamelin, Romy Manigat, Hélène Dumais, Pascal Nobécourt, Félix Joyal-Lacerte.





PRÈS DE 300 JEUNES PARTICIPANTS RÉUNIS POUR DISCUTER DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme vous le savez, aux termes d'une réflexion sur l'importance de démystifier le concept du développement durable auprès des jeunes, le CPJ a décidé d'initier un projet rassembleur pour la jeunesse québécoise. Ainsi, l'événement *MISSION : DURABLE, pour un développement dans le vent!* a été organisé à l'UQÀM les 18 et 19 février dernier par le Conseil permanent de la jeunesse, avec la précieuse collaboration de l'Institut du Nouveau Monde (INM), le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC), ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM). Tous ces organismes ont grandement contribué à la réalisation de cet événement qui fut un franc succès.

Une délégation de 17 jeunes Français a, en plus d'assister à l'événement, été accueillie par plusieurs organismes, dont le *Chantier de l'économie sociale*, la *Tohu*, *Vélo-Québec*, *Bits-Amériques*, le *Forum jeunesse de l'île de Montréal* ainsi que le *Réseau des ressourceries du Québec*.

L'événement a pris fin avec la signature d'un protocole de l'engagement par les participants visant à confirmer leur compréhension des enjeux discutés lors des ateliers et des forums, mais également à affirmer leur intérêt à mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Ce protocole de l'engagement se nomme maintenant *La Déclaration jeunesse de Montréal sur le développement durable* et a été présenté, suite à l'invitation de M. Ahmed Djoghlaf, secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, à Curitiba au Brésil, lors de la Conférence des Parties signataires de la Convention sur la diversité biologique qui a eu lieu du 20 au 31 mars 2006.



Les actes du colloque devraient être disponibles au cours des prochains mois.



Pour plus d'information sur le colloque : <http://www.missiondurable.qc.ca>

Des photos de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique peuvent être visionnées à l'adresse suivante :

<http://www.biodiv.org/programmes/outreach/press/photos-cop8-mop3.shtml>



AU-DELÀ DE LA LOI... UNE PRATIQUE

Le 22 février dernier, dans le cadre de la commission parlementaire portant sur la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, Sophie Paquet, présidente du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), Hélène Dumais, vice-présidente, et Bernard Marier, agent de recherche, ont représenté le CPJ afin de faire valoir les éléments du mémoire ayant pour titre : *Au-delà de la loi... une pratique*, déposé en décembre 2005.

Le CPJ constate que, malgré la présence d'une loi saluée par tous comme un outil de premier ordre pour la protection des jeunes Québécoises et des jeunes Québécois en difficulté, la pratique est parfois préjudiciable à celles et ceux que l'on souhaite aider. En effet, il est nécessaire, pour le Conseil permanent de la jeunesse, de susciter un débat beaucoup plus large que celui qui porte actuellement sur les modifications de la loi. Puisque la pratique est mise en cause, c'est sur celle-ci que doit maintenant se porter notre attention. Le CPJ est catégorique : les jeunes eux-mêmes doivent être associés au débat sur un système conçu pour assurer leur protection et favoriser leur développement. C'est pourquoi un tel débat doit s'inscrire dans le cadre d'États généraux, comme le CPJ le recommandait dans son avis « *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole!* »

De tels États généraux permettraient :

✱✱ d'entendre les dirigeants des centres jeunesse, les représentants de celles et de ceux qui œuvrent auprès des jeunes en difficulté de même que des jeunes actuellement en ressources d'accueil ou ayant déjà vécu dans de telles ressources;

✱✱ d'identifier les problèmes auxquels ont à faire face celles et ceux qui vivent un placement en centres jeunesse de même que celles et ceux qui accompagnent les jeunes en protection;

✱✱ de trouver des solutions et de réaliser des partenariats afin que le système de protection de la jeunesse au Québec en arrive vraiment à assurer la sécurité et le plein développement des jeunes pris en charge et puisse, aux termes du placement de ces derniers, rendre à la société de jeunes adultes autonomes et responsables.

Car au-delà de la loi... il y a une pratique!

Ajoutons que le Conseil permanent de la jeunesse suggérerait, dans son mémoire, l'implantation du programme *Qualification des jeunes* dans tous les centres jeunesse du Québec. Cette recommandation a été entendue et prise en considération dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 rendue publique le 29 mars dernier. En effet, le gouvernement du Québec investira 6,6 millions de dollars au cours des trois prochaines années afin que les jeunes des centres jeunesse puissent bénéficier d'un soutien particulier qui facilitera leur passage à une vie autonome lors de leur sortie du centre jeunesse.

Notons que le projet de loi n°125 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives est présentement à l'étape de l'étude détaillée.



Cette présence à l'Assemblée nationale peut être visionnée sur le site <http://www.assnat.qc.ca> sous la rubrique :

- ▷ Diffusion des travaux
- ▷ Archives
- ▷ 37^e législature, 1^{re} session
- ▷ Consultation générale sur le projet de loi n°125
- ▷ Mercredi le 22 février 2006
- ▷ Conseil permanent de la jeunesse (61 minutes)



LANCEMENT DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2006-2009

Quelques employés et membres du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) ont assisté, le 29 mars dernier au Cabaret du Capitole de Québec, au lancement de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 présentée par le premier ministre et ministre responsable des dossiers jeunesse, monsieur Jean Charest.



Au total, ce sont 110 millions de dollars sur trois ans qui seront investis directement dans la jeunesse. Soulignons que la Stratégie s'articule autour de cinq axes majeurs, soit la santé et le bien-être, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, la présence dans la société ainsi que le soutien offert aux jeunes.

Parmi les mesures annoncées dans la Stratégie d'action jeunesse, soulignons que le gouvernement compte inciter les établissements scolaires à contrer la malbouffe dans les écoles par la proposition d'une politique-cadre en matière d'alimentation. Cette nouvelle, qui a fait la une de nombreux quotidiens avant même le lancement de la Stratégie, a semblé être bien accueillie par l'opinion publique en général, les problèmes d'obésité chez les enfants s'étant multipliés au cours des dernières années. Selon plusieurs, les machines distributrices de boissons gazeuses dans les écoles ainsi que l'offre de menus dignes de la restauration rapide seraient en partie responsables du mauvais état de santé de plusieurs jeunes Québécois.

Afin de lutter contre le suicide chez les jeunes, 2,4 millions de dollars seront investis au cours des trois prochaines années dans la formation

des intervenants qui œuvrent déjà auprès des jeunes, afin que ces derniers soient en mesure de reconnaître les signes de détresse et de référer ces jeunes aux ressources compétentes.

Par ailleurs, le mandat reçu par le CPJ concernant la dette publique lui permettra de susciter un véritable débat intergénérationnel de concert avec le Conseil des aînés. Également, le Conseil participera avec intérêt au comité aviseur mis sur pied par le Conseil du statut de la femme pour la réalisation d'une étude portant sur l'hypersexualisation des jeunes.

Finalement, ajoutons que le CPJ se réjouit qu'un bon nombre de ses recommandations aient été prises en considération dans la Stratégie. Évidemment, le Conseil suivra de près les étapes suivantes, particulièrement pour la création du Comité des partenaires de la jeunesse et de la mise sur pied du Groupe de travail sur la modernisation de la loi du CPJ.



Pour plus d'information, lire le communiqué :
http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/communique/comm_29-03-06.pdf

La Stratégie peut être consultée à l'adresse suivante :
<http://www.jeunes.gouv.qc.ca/>





EN BREF...



Plan stratégique et Rapport annuel de gestion

Le Plan stratégique 2005-2008 et le Rapport annuel de gestion 2004-2005 du Conseil permanent de la jeunesse ont été officiellement déposés à l'Assemblée nationale par monsieur Jean Charest, premier ministre et ministre responsable des dossiers jeunesse, les 16 mars et 27 avril derniers.



Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pub.html>



Budget 2006-2007

Le budget du ministre des Finances Michel Audet et l'initiative du gouvernement de créer un Fonds des générations ont été accueillis somme toute favorablement par le CPJ. Quelques éléments intéressants présentés dans le budget ont retenu l'attention du Conseil. Notamment, l'ajout de trois millions de dollars pour les haltes-garderies communautaires, l'instauration d'un crédit d'impôt destiné aux employeurs qui défraieront les coûts du laissez-passer du transport en commun de leurs employés, l'étalement des crédits d'impôt pour les jeunes diplômés en région sur trois ans pour favoriser non seulement l'établissement, mais également la rétention de cette main-d'œuvre qualifiée, la bonification de 20 % des crédits d'impôt pour les stages en entreprises, les deux millions de dollars prévus pour la tenue du Sommet de la Francophonie qui aura lieu en 2008 à Québec. Également, le CPJ constate que l'engagement d'investir 100 millions de dollars sur trois ans pour les élèves en difficulté a été respecté.



Pour consulter le communiqué :
http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/communiqué/comm_23-03-06.pdf

Dépôt d'un mémoire du CPJ sur l'accès aux services de santé

Le Conseil permanent de la jeunesse a produit un mémoire intitulé *Les limites d'une garantie...* en réponse au document de consultation actuellement à l'étude à la Commission des affaires sociales *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité.*



LANCEMENT DE LA COALITION

« TRANS' ACTIONS ÉTUDIANTES RESPONSABLES »

Les étudiants se mobilisent pour la responsabilité sociale et environnementale de leur université

La Coalition « Trans'Actions étudiantes responsables » a profité de l'événement *MISSION : DURABLE, pour un développement dans le vent!* organisé par le Conseil permanent de la jeunesse et ses partenaires qui a eu lieu les 18 et 19 février 2006 à Montréal pour lancer officiellement cette initiative étudiante engagée et novatrice. C'est donc le samedi 18 février dans l'enceinte de l'Agora de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) que ce sont données rendez-vous une cinquantaine de personnes venues assister au lancement officiel du projet.

La Coalition étudiante désire favoriser l'implantation de mesures socialement responsables au sein des universités québécoises, en incitant ces dernières à adopter une politique d'achats et de placements responsables et en sensibilisant l'ensemble des communautés universitaires aux

enjeux reliés aux droits des travailleurs et à la protection de l'environnement. Il est possible de faire un pas en avant pour le développement durable de notre planète et c'est par l'intermédiaire d'une consommation plus responsable qu'entend agir la Coalition.

Une coalition étudiante en faveur des transactions responsables permettra de créer une force vive devant l'ampleur des tâches à accomplir et démontrera le sérieux, la détermination et la concertation des groupes étudiants au sujet de la responsabilisation des institutions d'enseignement supérieur. Par ailleurs, cette coalition permettra la mise en commun des ressources de chaque groupe, rassemblera les divers documents disponibles sur les thématiques concernées et offrira un espace d'échanges aux groupes étudiants.



Pour plus d'information, contactez Marylène Robitaille (FAECUM), attachée de presse pour la Coalition au (514) 343-5947.



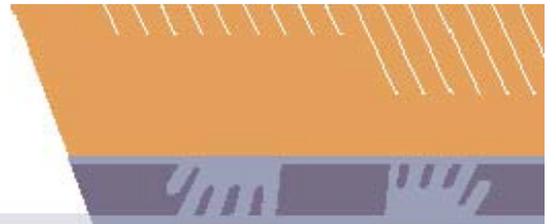
Le Réseau Interférences est un espace virtuel de rassemblement, d'échanges d'idées, d'actions et d'initiatives de jeunes âgés de 18 à 30 ans du Québec, d'Amérique latine et d'Afrique. En devenant membre du Réseau Interférences, les jeunes bénéficient d'une

fenêtre pour annoncer leurs actions à travers le monde, partager leurs idées et développer des contacts enrichissants. De plus, les membres du Réseau Interférences ont accès, via le site Internet, à différents outils pour les aider à passer à l'action, à un calendrier pour diffuser leurs activités et à un babillard pour afficher leurs besoins en ressources. De plus, ils peuvent participer à un forum de discussion. Le Réseau Interférences publie également un bulletin électronique bimensuel diffusant des nouvelles des projets des membres et de l'information sur différents événements engagés. Le Réseau Interférences est une initiative du Club 2/3 et d'Oxfam Québec et bénéficie du soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Visitez le <http://www.interferences.net> pour plus d'information!





➔ UN APPUI CONCRET À VOTRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

1 000 HEURES DE BÉNÉVOLAT EFFECTUÉ PAR DES JEUNES D'ICI ET D'AILLEURS

CHANTIERS JEUNESSE EST À LA RECHERCHE DE PARTENAIRES D'ACCUEIL POUR COMPLÉTER SA PROGRAMMATION 2006

**ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE /
RÉNOVATION / RÉCRÉOTOURISTIQUE**



Notre-Dame-de-Stanbridge, 2005

UNE INVITATION AU PARTENARIAT

Un chantier regroupe habituellement 12 jeunes bénévoles de 18 à 30 ans ou de 15 à 17 ans, du Québec et de l'étranger, encadrés par deux animateurs. Rassemblés autour d'un travail commun, durant trois semaines, les jeunes participent à une vie de groupe intensive, vivent une expérience internationale d'engagement communautaire et s'intègrent dans une collectivité locale. Le partenaire doit principalement :

- Avoir un projet de travail bien défini qui mène à des réalisations tangibles;
- fournir les ressources matérielles (outils, matériaux, équipements de sécurité) et humaines (coor-

donnateur et expert technique);

- disposer d'un lieu pouvant accueillir 14 personnes.

En retour, Chantiers jeunesse fourni :

- Deux animateurs qui encadrent les bénévoles;
- une allocation pour le groupe (nourriture, transport, activités);
- une assurance-travail;
- le recrutement des participants et le suivi du projet.

DATE LIMITE :

Pour les projets d'été: le plus tôt possible.
Pour les projets d'automne: au plus tard le 31 mai.

25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA RÉALISATION DE PROJETS DE VOLONTARIAT!

POUR PLUS D'INFORMATION
Eric Paquet / poste 3728

www.cj.qc.ca
1.800.361.2055 / 514.252.3015

PROJETS DE VOLONTARIAT DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DANS PLUS DE 25 PAYS !



L'Europe dans le monde à l'horizon 2015 - Les jeunes francophones du monde entier réfléchissent à la place de l'Europe dans un monde en pleine mutation

L'année 2006 est une année importante pour la Roumanie. En effet, il s'agit de la dernière ligne droite avant son intégration dans l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. L'année 2006 voit également deux événements importants se dérouler en Roumanie : l'Année de la Francophonie, avec toute une série de manifestations culturelles, et le XI^e Sommet de la Francophonie qui accueillera, fin septembre, près d'une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement.

C'est dans ce contexte, qui mêle à la fois l'Europe et la Francophonie, que l'organisation « *Jeunes Décideurs Europe Young Leaders* » a souhaité organiser la première Université d'été francophone à Brasov, au coeur de la Roumanie.

Première Université d'été francophone de Brasov (Roumanie)

Mise en oeuvre par l'organisation *Jeunes Décideurs Europe Young Leaders* sous le haut patronage des gouvernements français et roumain et de l'Organisation internationale de la Francophonie, la première Université d'été francophone de Brasov (Roumanie) aura lieu du 23 au 30 juillet 2006.



Pour plus d'information sur l'événement : <http://www.europe-jeunes-decideurs.com>

Pour déposer un dossier de candidature : <http://www.ofqj.gouv.qc.ca/appe/appe.html>

DES NOUVELLES DU CIJEF

La seconde rencontre du conseil d'administration du Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF), où le CPJ représente l'Amérique du Nord, a eu lieu du 1^{er} au 4 avril 2006 à Marly Le Roi, en banlieue de Paris. Les deux objectifs de cette rencontre étaient :

- 1- de planifier la tenue de la seconde Assemblée générale qui aura lieu en marge du Sommet de la Francophonie, en juillet prochain à Sinaia, en Roumanie et
- 2- de rédiger une Déclaration sur le thème du Sommet de la Francophonie de Bucarest de septembre prochain relatif à l'éducation et aux technologies de l'information et de la communication.

Ultimement, le CIJEF souhaite que le point de vue des jeunes soit présenté aux 53 chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Bucarest, en septembre prochain, et que l'Organisation internationale de la Francophonie intègre au sein de sa propre déclaration des éléments qui concernent plus spécialement les jeunes, par le biais du CIJEF qui, pour la première fois, apporte une contribution à ce Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.





ÉVÉNEMENTS À VENIR

LA MARCHE 2/3

19.05.06 MTL

Le rassemblement de solidarité internationale jeunesse recherche 250 bénévoles pour former une équipe de sécurité (accueil et encadrement) et une équipe d'animation (animateurs et artistes tous azimuts) pour la Marche 2/3 qui aura lieu le 19 mai prochain de 7 h 30 à 15 h à Montréal. Les bénévoles auront droit à un déjeuner santé, à un dîner convivial ainsi qu'à un t-shirt. La Marche 2/3, ce sont 15 000 jeunes qui dénoncent pacifiquement les injustices de l'économie mondiale et qui réclament une répartition équitable de l'abondance de notre monde!



Ça vous intéresse? (514) 382-7922 poste 242 ou aguillemette@2tiers.org.

CONCOURS « RACONTE-MOI TA DIFFÉRENCE »

20.05.06 MTL

Afin d'informer la population montréalaise sur la diversité sexuelle et favoriser l'insertion sociale des jeunes, la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie a lancé le projet « Raconte-moi ta différence ». Les organisateurs du projet ont invité les jeunes montréalais à soumettre des œuvres artistiques ou littéraires soulignant la diversité sexuelle. Ces derniers avaient jusqu'au 1^{er} mai 2006 pour faire parvenir leur témoignage.

Les œuvres des jeunes qui auront été choisies par le comité de sélection seront exposées lors d'un événement spécial au mois de mai 2006 et, par la suite, intégrées à un CD-ROM de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie. Le 20 mai, le grand événement « Raconte-moi ta différence » clôturera le concours. En plus de l'exposition, divers organismes communautaires et associations étudiantes touchés par la lutte à l'homophobie se rassembleront et monteront des kiosques afin de faire connaître les ressources disponibles pour les jeunes allosexuels (gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres).



Pour toute autre information sur le projet « Raconte-moi ta différence », visitez le <http://www.coalitionjeunesse.org/fr/>

RASSEMBLEMENT QUÉBEC : UNE RÉGION JEUNE

25.05.06 QC

Le Forum jeunesse de la région de Québec convie les organismes dédiés aux jeunes de la région de Québec à un rassemblement le 25 mai 2006. L'événement concerne davantage les organismes dédiés aux jeunes de 12 à 35 ans, mais jeunes et non-jeunes sont également invités à venir exprimer leur point de vue. Le rendez-vous aura lieu au Cégep François-Xavier Garneau le jeudi 25 mai à 9 h.



Pour information : <http://www.forumjeunessequebec.qc.ca>

Ce bulletin est produit par le Conseil permanent de la jeunesse
Faites-nous part de la tenue de vos événements!

12, rue Sainte-Anne, 2^e étage, Québec (Québec) G1R 3X2
conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca ❖ 1-800-363-1049
www.cpj.gouv.qc.ca

